Le Petit économiste - Actualité économique locale > Communiqués > CUP 2014, le Trophée des Routiers : Luc Raby des Transports Exceptionnels du (...)

CUP 2014, le Trophée des Routiers : Luc Raby des Transports Exceptionnels du Centre Ouest lauréat

mercredi 18 juin 2014, par lpe

Carcept Prev, la marque de Klesia qui regroupe les institutions de protection sociale du Transport et de la Logistique, et son partenaire AFT, Association pour le développement de la formation dans le transport, la logistique et le tourisme, ont organisé le premier concours national consacré aux conducteurs routiers du transport de marchandises.

Carcept Prev et AFT souhaitent contribuer à revaloriser la profession, en créant un concours professionnel national baptisé CUP 2014, le Trophée des Routiers. Ce dernier permet de mettre en valeur les efforts des hommes et des femmes de la Profession dans le domaine de la prévention routière, de la santé (hygiène de vie) et de l'environnement (éco-conduite).

CUP 2014, le Trophée des Routiers est destiné aux conducteurs professionnels de camions poids lourds de plus de 3,5 tonnes, qui concourent dans trois épreuves : une théorique et deux épreuves de conduite, l'une sur piste et l'autre sur route.

Les épreuves se sont déroulées le mardi 17 juin 2014, dans le centre de l'AFT-IFTIM Formation Continue de Poitiers, partenaire du concours.

Sur les 10 candidats engagés, Luc Raby de l'entreprise les Transports Exceptionnels du Centre Ouest de Saint-Julien l'Ars (86) a recueilli le plus grand nombre de points cumulés dans les trois épreuves et a reçu des mains de Bernard FLANDROIS de Klesia/carcept prev et Olivier Martin de l'AFT, la Cup 2014 Trophée des routiers.

Il gagne un week-end de deux jours pour 2 personnes dans une capitale européenne.

Il fait partie des 10 finalistes régionaux, qui participeront à la finale du 17 septembre 2014 à la Maison de la Chimie à Paris, à l'occasion des Assises du Transport et de la Logistique. Le vainqueur gagnera une semaine pour 2 personnes dans la destination de son choix.

